



Le CPIE Forêt de Brocéliande recrute :

Un(e) directeur(trice) de séjours de vacances à Brocéliande

En CEE – Contrat Engagement Educatif

Semaines du 9 au 14 juillet 2017 du 16 au 21 juillet 2017 et du 30 juillet au 4 août

Contexte :

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Forêt de Brocéliande est une association qui mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous publics (scolaires, population locale, professionnels de l'EEDD...). Elle organise chaque été des séjours de vacances, d'une semaine, thématique, pour les enfants de 6 à 11 ans dans les locaux du centre d'accueil.

Thème des séjours :

- Du 9 au 14 juillet : Quête du Graal (avec 36 enfants de 6- 8 ans et 8- 11 ans)
- Du 16 au 21 juillet : Enquête en Brocéliande (avec 36 enfants de 6 -8 ans et 8-11 ans)
- Du 30 juillet au 4 août : Robin des bois (avec 21 enfants de 8-11 ans) et Tipis et Cie (avec 15 enfants de 6-8 ans)

Missions :

En collaboration avec l'équipe d'animation du séjour (quatre animateurs), vous serez amené à :

- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique
- Accueillir les familles et gérer la partie administrative
- Coordonner les interventions conduites auprès des enfants et des jeunes, et gérer les relations avec les différents partenaires
- Assurer la coordination et l'animation de l'équipe d'animateurs
- Participer aux réunions de préparation et de bilan
- Suivre et valider les stages pratiques des animateurs stagiaires
- Déterminer les points négociables et non-négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour

Compétences requises :

- BAFD complet ou diplôme équivalent
- Expériences en animation et en direction
- Intérêt pour le patrimoine naturel et culturel de la région

Conditions de travail :

Contrat de travail : Contrat d'engagement éducatif (CEE) défini aux articles L432-1, 1.432-6 et 0.432-1 à 0.432-9 du Code de l'action sociale et des familles.

Durée de travail : celle des séjours de vacances soit du dimanche après midi avant l'arrivée des enfants au vendredi soir après le départ des enfants, en continu avec hébergement.

Rémunération : Conformément au régime conventionnel d'équivalence, le temps de travail effectif rémunéré correspond pour un séjour de 6 jours à un forfait journalier avec indemnités conventionnelles, congés payés (10% du salaire) soit une rémunération brute totale de 313.49€.

Candidature à transmettre par mail ou courrier à **Laetitia Pennec** : animation-cpie@wanadoo.fr

Plus d'infos sur les séjours : <http://cpie-broceliande.pagesperso-orange.fr/sejours/sejours.html>

Contact : la-soett@wanadoo.fr ou 02 97 22 74 62